



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARCANGUES  
DELIBERATION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 JANVIER 2025**

Le Conseil d'administration s'est réuni le dix-sept janvier deux mil vingt-cinq à 15 heures.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Philippe ECHEVERRIA, Président,

Etaient présents : Mme HARAN Corinne, M. MAISTERRENA Didier, Mme DUCOURNAU Marcelle, Mme CAZAUX Marie-Christine, Mme DACHARY Sylvie, Mme BONNARDET Marlène, Mme THOMAS Nélize, membres élus.

: Mme OURKHIA Annette, Mme HIRIBARREN Marie, Mme GRACIET Danièle M. SAMARAN Max, Mme ALDASORO Sylvie, Mme MEILLEURAT Martine, membres nommés.

Secrétaire de séance : Mme HARAN Corinne

Absents excusés :

Mme FAVRE Nathalie ayant donné pouvoir à Mme DACHARY Sylvie

Mme SALABERRY PICOT Victoire

M. AGUERRE Roger

---

Nombre de membres en exercice : 17

Date de la convocation : 13 janvier 2025

Nombre de membres présents : 14

Date d'affichage : 13 janvier 2025

Nombre de membres ayant pris part au vote : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

---

**Délibération n° 2025/04**

**Service EHPAD : Décision modificative n°7 AJUSTEMENT DES RECETTES ET DES DEPENSES 2024**

**SECTION D'EXPLOITATION**

M. le Président explique qu'il convient de modifier l'EPRD 2024 de l'EHPAD compte tenu des dernières recettes en sections hébergement et soins.

Section « Hébergement »

Des recettes supplémentaires ont été constatées pour la somme de **1 686.54 €** (indemnités journalières, produits de service)

Section « soins »

Suite à la notification budgétaire de l'ARS n°2 des recettes supplémentaires ont été constatées pour la somme de **3 772.56 €**

Pour chaque section il y a lieu de constater le remboursement d'indemnités journalières du personnel absent.

Monsieur le Président demande au Conseil d'administration de valider cette décision modificative, détaillée ci-dessous.

RECETTES D'EXPLOITATION	DIMINUTION DE CREDIT	AUGMENTATION DE CREDIT
735111 : hébergement permanent résidents affiliés CPAM		3 772.56 €
735311 : usager hébergement	482.00 €	
<b>TOTAL R 017 : groupe 1 : produits de la tarification</b>		
6419 : remboursements sur rémunérations du personnel non médical		1 654.83 €
7081 : Produits des services exploités dans l'intérêt du personnel		31.50 €
7588 : autres produits de gestion courante		0.21 €
<b>Total R18 groupe 2 : autres produits relatifs à l'exploitation</b>		
	<b>482.00 €</b>	<b>5 459.10 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 977.10 €</b>

DEPENSES D'EXPLOITATION	DIMINUTION DE CREDIT	AUGMENTATION DE CREDIT
6063 : alimentation		2 454.96 €
61 128 : autres prestations		589.45 €
6288 : autres		5 587.71 €
<b>Total D 011 : Groupe 1 : dépenses afférentes à l'exploitation courante</b>		
6421 : praticiens	3 905.02 €	
<b>Total D 012 : groupe 2 : dépenses afférentes au personnel</b>		
673 : titres annulatifs		250.00 €
<b>Total D 016 : Groupe 3 : dépenses afférentes à la structure</b>		
	<b>3 905.02 €</b>	<b>8 882.12 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 977.10 €</b>

Après avoir entendu les explications, le Conseil d'Administration décide :

- **DE VALIDER** la décision modificative ci-dessus détaillée,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à réaliser les opérations administratives, comptables et budgétaires correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

Le Président

La secrétaire de séance,

CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
MARIE  
64200 ARZANGUES

Philippe ECHEVERRIA



Corinne HARAN

Envoyé en préfecture le 23/01/2025

Reçu en préfecture le 23/01/2025

Publié le



ID : 064-266400357-20250117-2025\_04-DE